Reconnaissance de dettes Demande de remboursement [CF:007]

Afin de garantir la qualité de ses activités, l'association Unipoly permet à ses membres d'engager des dépenses au nom de l'association et de se faire rembourser sous condition de la présentation d'un formulaire de remboursement remplie avec les informations nécessaires et de pièces justificatives et que ces dépenses ont été engagées afin d'aider l'association dans son but.

Le document présent témoigne d'une irrégularité dans les pièces justificatives présentées pour les dépenses engagées sous le nom « [CF:007] ». Dans de tels cas, et en l'absence de directives précises sur les mesures à prendre, le présent formulaire sert de confirmation quant à la nature et le but des dépenses engagées sous le nom « [CF:007] ».

Par leur signature du document présent, Lucie Arnaudon, responsable du projet « Le Castor Freegan », projet pour lequel lesdites dépenses on été engagées, et Christophe Marciot, trésorier de l'association Unipoly, confirment que les dépenses engagées sous le nom « [CF:007] » l'ont étées dans le but de servir l'association, en particulier le projet dont Lucie Arnaudon est responsable, et de ce fait doivent être sujettes à un remboursement. Aussi les signataires confirment que les pièces justificatives présentées (voire description en 2ème page) correspondent effectivement aux dépenses mentionnées dans le formulaire de remboursement.

La responsable du projet « Le Castor Freegan » : Lucie Arnaudon Le trésorier d'Unipoly : Christophe Marciot

Lausanne, le 20 avril 2020

Reconnaissance de dettes Demande de remboursement [CF:007]

Descriptif des objets présents dans l'ensemble des pièces justificatives pour la dépense [CF:007] :

- 1. Le formulaire de remboursement remplie avec les informations suivantes :
 - 1. Nom et prénom : Barthes Mayeul
 - 2. Adresse: Tir fédéral 8 1022 Chavannes
 - 3. <u>Motif</u>: Chaussures de sécurité cuisine Castor Freegan + 2 caisses de rangement avec couvercle
 - 4. Montant: 266.90 + 50.40 = 317.30 chf
 - 5. <u>IBAN</u>: CH02 0024 3243 1462 7040 T
 - 6. Date: 18.02.2020
 - 7. Signature: *Signature de M. Mayeul Barthes*
 - 8. <u>Code des dépenses</u> : [CF:007]
- 2. Un formulaire de « Détails du mouvement de compte » daté du 17.02.2020/21:14 aux informations similaires à celles présentées dans le formulaire de remboursement mentionné ci-dessus témoignant d'une dépense de 50.40 CHF le 12.02.2020.
- 3. Un formulaire de « Détails du mouvement de compte » daté du 17.02.2020/21:14 aux informations similaires à celles présentées dans le formulaire de remboursement mentionné ci-dessus témoignant d'une dépense de 266.90 CHF le 20.01.2020.

La responsable du projet « Le Castor Freegan » : Lucie Arnaudon Le trésorier d'Unipoly : Christophe Marciot

Lausanne, le 20 avril 2020